



**MINISTRE DE LA COMMUNICATION
ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT**

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

C A B I N E T

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(MC-RP N° 06 - 2017)

Rémis Fulgance DANDJINOU

Ouagadougou, le 08 février 2017



Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,

le mercredi 08 février 2017,

en séance ordinaire, de 09 H 30 mn à 14 H 00 mn,

sous la présidence de

Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE,

Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,

entendu des communications orales,

procédé à des nominations,

et autorisé des missions à l'étranger.



I. DELIBERATIONS



Service d'information du gouvernement – Burkina Faso



I.1. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté un rapport portant adoption du projet de Stratégie nationale de migration et de son plan d'actions.

La Stratégie nationale de migration et son plan d'actions visent à promouvoir une gestion cohérente, efficace, intégrée et concertée des migrations dans la perspective de la réalisation du développement humain durable.

L'adoption de ce rapport permet d'assurer la protection et la garantie effectives des droits des migrants pour une contribution optimale au développement, à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale, à la promotion de l'intégration régionale et sous-régionale et de la coopération internationale à l'horizon 2025.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier porte approbation des statuts du Centre national des œuvres universitaires (CENOU).

L'adoption de ce décret permet de conformer les statuts du CENOU aux dispositions du décret N°2014-613/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des Etablissements publics de l'Etat à caractère administratif (EPA).

Le second décret porte approbation des statuts de l'Université de Koudougou.

L'adoption de ce décret vise à conformer les statuts de l'Université de Koudougou aux dispositions du décret N°2014-612/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des Etablissements publics de l'Etat à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT).

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

Le Conseil a adopté un rapport relatif à l'impact de la situation sécuritaire sur le fonctionnement des structures éducatives dans la province du Soum.

Au regard de la situation, le Conseil a pris un certain nombre de mesures visant à sécuriser les acteurs de l'éducation en vue de la poursuite de l'enseignement dans ladite localité.

Le Conseil félicite et encourage les agents de l'Etat en service dans cette région, les forces de défense et de sécurité, les autorités coutumières et religieuses, toute la population du Soum pour leur engagement déterminé dans la préservation et la défense des valeurs républicaines.

I.4. AU TITRE DU MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Le Conseil a adopté un décret portant création, attribution et organisation du Service d'information du gouvernement (SIG).



Service d'information du gouvernement – Burkina Faso



L'adoption de ce décret vise à doter le SIG d'un nouveau cadre réglementaire lui permettant de remplir efficacement ses missions.

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des burkinabè de l'extérieur a fait au Conseil une communication relative à la participation de son Excellence Monsieur Roch Marc Christian **KABORE**, au Sommet extraordinaire du G5 sahel tenu à Bamako au Mali, le 6 février 2017.

Le Président du Faso et ses pairs ont réaffirmé la nécessité de mutualiser leurs moyens pour lutter contre le terrorisme et tous les trafics illicites au sahel.

Ils ont par ailleurs soutenu la création de la force multinationale du Liptako-Gourma.

II.2. Le ministre des Sports et des loisirs a fait au Conseil une communication relative à la brillante participation des Etalons à la 31^{ème} édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN)-Gabon 2017.

Le Conseil réitère ses félicitations aux joueurs et à l'encadrement technique pour leur patriotisme, leur combativité et leur détermination.

Il félicite également l'ensemble des acteurs, la diaspora burkinabè au Gabon et en Côte d'Ivoire pour leur forte mobilisation et l'ensemble du peuple burkinabè pour l'accueil réservé à notre équipe nationale.



III. NOMINATIONS

III. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

- Monsieur Casimir **SAWADOGO, Mle 49 367 P**, Inspecteur divisionnaire des douanes, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Directeur général de l'Ecole nationale des douanes ;
- Monsieur Boubacar **SEREME, Mle 33 332 E**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 16^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique principal ;
- Monsieur François Rigobert **TAHITA, Mle 33 330 R**, 1^{ère} classe, 15^{ème} échelon, est nommé Directeur des affaires domaniales et foncières à la Direction générale des impôts ;
- Monsieur Souaré **GORO, Mle 34 829 W**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon, est nommé Directeur des services fiscaux ;
- Monsieur Paul **YAMEOGO, Mle 39 656 T**, Inspecteur du cadastre, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur du cadastre ;
- Monsieur Mamadou **NOMBRE, Mle 44 065 K**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Directeur des moyennes entreprises du Centre N°1 ;
- Monsieur Emmanuel **RAPADEMNABA, Mle 029 726 E**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur du Centre des impôts de Ouaga II ;
- Monsieur Daniel **SOUSSANGO, Mle 39 691 H**, Inspecteur du cadastre, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon, est nommé Directeur du Centre des impôts Ouaga III ;
- Monsieur Koudtibo **KIENDREBEOGO, Mle 19 753 P**, Inspecteur du cadastre, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Directeur du Centre des impôts Ouaga V ;

- Monsieur Olivier **BANAO, Mle 59 655 K**, Inspecteur du cadastre, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommée Directeur du centre des impôts Bobo III ;
- Monsieur Benoît **ZONGO, Mle 47 702 S**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des impôts de la Boucle du Mouhoun ;
- Monsieur Yaya **HEMA, Mle 50 059 S**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des impôts du Centre-Sud ;
- Monsieur Pascal Ildevert **OUEDRAOGO, Mle 39 689 N**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des impôts de l'Est ;
- Monsieur Jean-Marie **OUEDRAOGO, Mle 15 152 D**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des impôts du Nord ;
- Monsieur Hugues **ROUAMBA, Mle 44 073 Y**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des impôts du Sahel ;
- Monsieur Diao Yacouba **OUATTARA, Mle 104 308 D**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts des Balé ;
- Monsieur Mamadou **TRAORE, Mle 37 253 B**, Inspecteur du cadastre, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts des Banwa ;
- Monsieur Robert **SOULAMA, Mle 54 664 T**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts du Boulkiemdé ;

- Monsieur Moussa **DIARRA, Mle 29 748 N**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts du Kéné Dougou ;
- Monsieur Idrissa Wendata Rolland **BELEMLILGA, Mle 216 188 B**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts de la Komandjari ;
- Madame Angèle **SAWADOGO, Mle 119 355 U**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommée Directrice provinciale des impôts du Kouritenga ;
- Monsieur Souleymane **OUEDRAOGO, Mle 31 992 P**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts du Kourwéogo ;
- Monsieur Inoussi Atikou **MAIGA, Mle 29 759 A**, Inspecteur du cadastre, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts de l'Oudalan ;
- Monsieur Bila Adama **SAWADOGO, Mle 29 728 S**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts du Passoré ;
- Monsieur Zidabou Zéphirin Marie Constantin **ZOURE, Mle 97 637 F**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts du Séno ;
- Monsieur Albert **DJIGUEMDE, Mle 207 996 J**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts du Sourou.

Le Ministre de la Communication et
des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement,



Service d'information du gouvernement – Burkina Faso



Rémis Fulgance DANDJINOU

Officier de l'ordre national